

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°29 du 16 juillet 2010

PARTIE TEMPORAIRE
Marine nationale

Texte n°22

CIRCULAIRE N° 0-27706-2010/DEF/DPMM/SRM/OFF

relative à la préparation par correspondance au concours semi-direct de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la marine – cycle 2010-2011.

Du 17 juin 2010

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE : *service de recrutement de la marine ; bureau « officiers ».*

CIRCULAIRE N° 0-27706-2010/DEF/DPMM/SRM/OFF relative à la préparation par correspondance au concours semi-direct de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la marine – cycle 2010-2011.

Du 17 juin 2010

NOR D E F B 1 0 5 1 1 5 2 C

Références :

- a) Instruction n° 1165/DEF/CMA/5 du 11 octobre 1977 (BOC, p. 3543. ; BOEM 321.2) modifiée.
- b) Lettre n° 0-19342-2010/DEF/DPMM/SRM/OFF du 3 mai 2010 (n.i. BO).

Pièce(s) Jointe(s) :

Trois annexes.

Texte abrogé :

Circulaire n° 33775-2009/DEF/DCCM/PERS/MIL du 26 juin 2009 (BOC N° 26 du 24 juillet 2009, texte 36.).

Référence de publication : BOC N°29 du 16 juillet 2010, texte 22.

1. Un concours semi-direct sera organisé en 2011 pour le recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la marine.

La Revue d'études organise, avec l'agrément de la direction du personnel militaire de la marine (DPMM), un cours par correspondance, de juillet 2010 à mars 2011, préparant aux épreuves écrites et orales de ce concours.

L'instruction citée en référence précise les conditions générales d'inscription à cette préparation facultative.

2. Les candidats devront s'inscrire directement auprès de la Revue d'Études avant le 24 septembre 2010 au moyen d'un imprimé du modèle indiqué en annexe I et joindre à cet envoi un chèque du montant du versement initial.

Une copie de la fiche d'inscription sera obligatoirement adressée au service de recrutement de la marine, bureau officiers (SRM/OFF) pour les candidats qui souhaitent obtenir une prise en charge partielle des frais d'inscription dans les conditions prévues au point 3 ci-après.

3. Le tarif du cours est indiqué en annexe II.

La marine prendra à sa charge 80 p. cent du coût de la préparation au bénéfice des candidats qui :

- n'auront pas bénéficié au cours des années précédentes d'une prise en charge de ce même cours ;
- rempliront les conditions figurant à l'annexe III., pour pouvoir se présenter au concours semi-direct de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la marine en 2011 ;

- feront preuve d'une assiduité suffisante, qui sera jugée sur l'ensemble de la préparation.

4. La circulaire n° 0-33775-2009/DEF/DCCM/PERS/MIL du 26 juin 2009 relative à la préparation par correspondance au concours semi-direct de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la marine, cycle 2009-2010, est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le contre-amiral,
directeur adjoint du personnel militaire de la marine,*

Jérôme RÉGNIER.

ANNEXE I.

**FICHE D'INSCRIPTION AU COURS PRÉPARATOIRE AUX CONCOURS SEMI-DIRECT DE
RECRUTEMENT D'OFFICIERS DU CORPS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA MARINE
ORGANISÉ PAR LA REVUE D'ÉTUDES. (ANNÉE 2010/2011).**

Préparation ⁽¹⁾ : première année redoublement

Option ⁽¹⁾ : scientifique juridique économique

NOM	
pour les femmes mariées, l'inscription se fait sous le nom de jeune fille suivi de la mention « épouse »	
Prénoms	
Grade - spécialité	
Matricule	
N° de sécurité sociale	
Affectation	
Adresse à laquelle le candidat désire recevoir ses cours ⁽²⁾ :	

Nota. demande d'inscription à établir en deux exemplaires.

Premier exemplaire :

Revue d'études
32, rue Delizy
93500 Pantin

Tél : 01.57.14.05.70

(Accompagné de votre chèque de règlement à l'ordre de la Revue d'études)

Deuxième exemplaire :

Service de recrutement de la marine
SRM/OFF - concours OCTAM
15 rue de Laborde
CC 25
75398 PARIS Cedex 08

ou par mail via intramar à l'adresse suivante :

laurent.lossignol@marine.defense.gouv.fr

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Signaler tout changement d'adresse à la revue d'études.

ANNEXE II.
**TARIFS DU COURS PAR CORRESPONDANCE, CYCLE 2010/2011, PRÉPARANT AU
CONCOURS SEMI-DIRECT DE RECRUTEMENT D'OFFICIERS DU CORPS TECHNIQUE ET
ADMINISTRATIF DE LA MARINE EN 2011.**

1. DÉTAILS DES COURS.

1.1. Cours concernant l'option juridique (M40-10 et M40-19).

Ce cours comprend dix dossiers incluant :

- une méthode de rédaction d'une synthèse de dossier ;
- une méthode de préparation à l'oral ;
- 8 fiches méthodologiques de droit ;
- 23 fascicules de droit ou « équivalents-fiches » ;
- 8 devoirs et leurs corrigés types dans les deux épreuves « synthèse de dossier » et « droit » ; chaque devoir fait l'objet d'une correction personnalisée ;
- 4 devoirs d'entraînement à l'oral en autocorrection.

Pour l'inscription en deuxième année (M40-19), le contenu des dossiers est identique au cours M40-10 à l'exception de la documentation qui n'est pas insérée, hormis les documents récemment actualisés.

1.2. Cours concernant l'option scientifique (M40-20 et M40-29).

Ce cours comprend dix dossiers incluant :

- une méthode de rédaction d'une synthèse de dossier ;
- une méthode de préparation à l'oral ;
- 8 fiches méthodologiques en mathématiques et physique ;
- 32 fiches-résumés en mathématiques ;
- 11 fiches-résumés en physique ;
- 8 devoirs et leurs corrigés types dans les trois épreuves « synthèse de dossier », « mathématiques » et « physique » ; chaque devoir fait l'objet d'une correction personnalisée ;
- 4 devoirs d'entraînement à l'oral en autocorrection.

Pour l'inscription en deuxième année (M40-29), le contenu des dossiers est identique au cours M40-20 à l'exception de la documentation qui n'est pas insérée, hormis les documents récemment actualisés.

1.3. Cours concernant l'option sciences économiques (M40-30 et M40-39).

Ce cours comprend dix dossiers incluant :

- une méthode de rédaction d'une synthèse de dossier ;
- une méthode de préparation à l'oral ;

- 8 fiches méthodologiques en sciences économiques ;
- 55 fiches-résumés en économie ;
- 8 devoirs et leurs corrigés types dans les deux épreuves « synthèse de dossier » et « connaissances économiques » ; chaque devoir fait l'objet d'une correction personnalisée ;
- 4 devoirs d'entraînement à l'oral en autocorrection.

Pour l'inscription en deuxième année (M40-39), le contenu des dossiers est identique au cours M40-30 à l'exception de la documentation qui n'est pas insérée, hormis les documents récemment actualisés.

2. TARIFS DU COURS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT.

Les tarifs de la préparation sont :

- cours M40-10, M40-20 et M40-30, inscription en première année : 1 versement de 425,00 euros ou 5 mensualités de 85,00 euros ;
- cours M40-19, M40-29 et M40-39, inscription en deuxième année : 1 versement de 267,00 euros ou 3 mensualités de 89,00 euros.

À ces montants s'ajoute un droit d'inscription de 25 euros à régler avec le comptant ou à la première mensualité. Il n'y a pas de droit d'inscription à régler pour une deuxième inscription (cours M40-19, M40-29 et M40-39).

ANNEXE III.
**CONDITIONS REQUISES POUR PARTICIPER EN 2011 AU CONCOURS SEMI-DIRECT DE
RECRUTEMENT D'OFFICIERS DU CORPS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA
MARINE.**

Peuvent être admis à prendre part au concours semi-direct ouvert en 2011, sous réserve de remplir les conditions d'aptitude physique pour l'admission dans le corps technique et administratif de la marine :

- les militaires réunissant au moins trois ans de service effectif au ministère de la défense, titulaires d'un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire général, technologique ou professionnel ou titre reconnu équivalent, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, âgés de 25 ans au moins et de 34 ans au plus au 1^{er} janvier 2011.

Nota. Les conditions indiquées ci-dessus résultent du décret n° 2008-945 du 12 septembre 2008.